

Index égalité entre les femmes et les hommes 2024

Conformément aux dispositions de la loi Avenir, visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, BNP Paribas et ses différentes entités en France publient un Index Egalité femmes-hommes.

EN QUOI CONSISTE CET INDEX?

Conformément au décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019, l'index, doit être calculé à partir de 4 indicateurs pour les entreprises de moins de 250 salariés. Il donne une note sur 100 points. Chaque société doit logiquement atteindre, au minimum, 75/100. Si une société ne dépasse pas ce seuil, elle a trois ans pour se mettre en conformité, sans quoi elle pourra être sanctionnée à hauteur de 1% de sa masse salariale. L'objectif de la mesure étant d'éradiquer les inégalités dans le monde du travail entre les hommes et les femmes.

Pour établir cette note, Portzamparc BNP Paribas a respecté quatre grands critères fixés à l'avance par le gouvernement :

- 1. L'écart de rémunération femmes-hommes
- 2. L'écart de répartition des augmentations individuelles / promotions entre les femmes et les hommes
- 3. Le nombre de salariées augmentées au retour de congé maternité
- 4. La présence de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations

NOTRE RESULTAT

Ce résultat a été calculé selon les principes suivants :

- La période de référence retenue est l'année civile, du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024
- Le périmètre analysé porte sur Portzamparc BNP Paribas et est de 171 collaborateurs
- Portzamparc BNP Paribas a réalisé les calculs de l'indicateur d'écart de rémunération selon les niveaux de la classification de la Convention Collective, après consultation du CSE le 20/02/2025
- L'ensemble des 4 indicateurs a pu être calculé et le niveau du résultat correspond à la somme des points obtenus sur chacun d'eux

	Portzamparc SA
1. Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes, à classification et âge comparable	31 pts
2. Ecart de répartition des augmenations individuelles entre les femmes et les hommes	35 pts
3. Augmentation au retour de congé maternité	15 pts
4. Nombre de salariés du sexe sous représenté dans les 10 plus hautes rémunérations	5 pts
	86 pts

Résultat de Portzamparc	
86 points	

